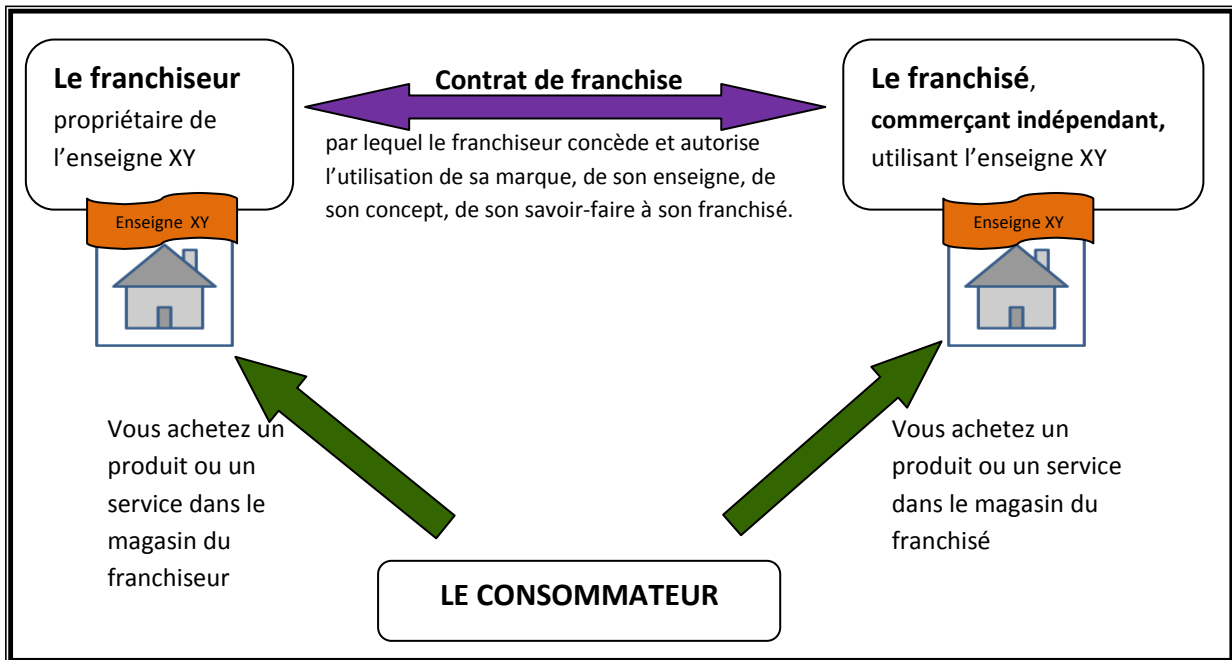


Quels sont les acteurs de la franchise ?

En franchise, **3 acteurs** sont à prendre en considération :



Le consommateur qui achète des produits ou demande la fourniture d'un service dans un point de vente qui peut être celui d'un franchiseur (magasin(s) en propre) ou bien celui d'un franchisé (magasin(s) d'un commerçant indépendant).

Le franchiseur, propriétaire de l'enseigne, est responsable de l'identité et de la réputation du réseau de franchise. Il concède et autorise l'utilisation de sa marque, de son concept, de son savoir-faire par ses franchisés.

Le franchisé est, quant à lui, un **entrepreneur indépendant** qui commercialise des produits et/ou des services et/ou des technologies sous le nom commercial du franchiseur. Bénéficiant de la force d'un réseau et de la notoriété d'une marque et/ou d'une enseigne, il est doté d'outils et de moyens qui lui permettent d'être plus professionnel et de mieux répondre aux attentes de ses clients.

Bien que les points de vente du franchiseur et des franchisés possèdent la même enseigne, il appartient à chaque franchisé, commerçant indépendant, de régler les litiges qui peuvent voir le jour avec l'un de ses clients